

Continuité

CONTINUITÉ

Nouvelles

Numéro 59, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/96ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1994). Nouvelles. *Continuité*, (59), 5–8.

RELOCALISATION ET RESTAURATION DU MONUMENT AUX PATRIOTES

En novembre 1993, le maire de Montréal, M. Jean Doré, annonçait la relocalisation et la restauration du Monument aux patriotes, œuvre du sculpteur Alfred Laliberté. Selon M. Doré, «avec tous les égards qui lui sont dus, le Monument aux patriotes retrouve aujourd'hui sa véritable place, tout près de l'ancienne prison du Pied-du-Courant».

En présence du président de la Société des alcools du Québec, M. Jocelyn Tremblay, le maire a souligné le partenariat exemplaire de la SAQ: «L'enthousiasme dont a fait preuve la Société des alcools dans la mise en valeur de l'œuvre de même que son appui à l'appareil municipal témoignent d'un grand sens civique.»



Ces travaux de restauration et de relocalisation du **Monument aux patriotes** s'ajoutent à ceux déjà réalisés dans la cadre du programme de sauvegarde d'œuvres d'art du domaine public, adopté par la

Photo: Robert Etcheverry

Ville de Montréal en 1989. À cet effet, rappelons entre autres l'appui financier de Labatt dans la mise en valeur du monument de Maisonneuve, de même que l'engagement de Birks pour la restauration du monument Edouard VII.

Le Monument aux patriotes d'Alfred Laliberté (1878-1953) comprend un piédestal triangulaire surmonté d'une sculpture de bronze symbolisant la Liberté aux ailes brisées. Dévoilé le 26 juin 1926, il se situait au coin de la rue Notre-Dame et de l'avenue de Lorimier.

RECONNAISSANCE DE L'ARCHITECTURE DU CHÂTEAU FRONTENAC

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu, en décembre dernier, l'architecture du Château Frontenac par le dévoilement d'une plaque commémorative. La cérémonie s'est déroulée en présence de M^{me} Raymonde Gauthier, membre de la Commission, de MM. Philippe Borel, vice-président régional et directeur général du Château Frontenac, et Martin Cauchon, député d'Outremont, au nom du ministre du Patrimoine canadien, M. Michel Dupuy.

LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ S'ENRICHIT

Au cours de l'année 1993, 29 sites culturels et 4 sites naturels sont venus enrichir le patrimoine mondial de l'humanité. On note, entre autres, les éléments suivants: sites archéologiques, églises baroques, réserves fauniques, parcs naturels, châteaux et monuments. Le Japon s'ajoute pour la première fois à cette liste, qui comprend actuellement 411 sites naturels.

«LE CARNAVAL, UNE FÊTE, UNE COLLECTION»

Du 23 janvier au 13 février 1994, la maison Bellanger-Girardin à Beauport présente l'exposition «Le carnaval, une fête, une collection». Cet événement culturel, rendu possible grâce à un collectionneur de longue date, M. Conrad Bélanger, coïncide avec le 40^e anniversaire du carnaval de Québec. L'exposition offre une multitude d'objets illustrant cette fête hivernale dont des effigies, figurines, affiches, programmes officiels et musique de circonstance.

Terrasse Dufferin vers 1950.
Collection Bélanger

L'exposition se déroule du mardi au dimanche, entre 10 h et 17 h. L'admission est gratuite. Pour de plus amples renseignements, composez le (418) 666-2199.



LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT DÉPOSENT LEUR PÉTITION

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont remis en novembre dernier, aux députés de l'Assemblée nationale, une pétition dans laquelle ils réclament la reconnaissance officielle du fleuve Saint-Laurent comme patrimoine national.

Dans son allocution, le président de l'organisme, M. Stainier, a souligné que désormais, les citoyens veulent pour leur fleuve un développement durable qui s'harmonise avec leurs réalités humaine, culturelle et économique.



De gauche à droite: André Stainier, président des Amis de la vallée du Saint-Laurent, et les députés Jean Garon, Lewis Camden et Roger Bertrand.
Photo: Le Soleil

Appuyés par plus de 300 000 personnes et un peu plus de 150 organismes, les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont fait savoir qu'ils mettront tout en œuvre afin que les dirigeants traduisent en gestes concrets la volonté populaire.

PATRIMOINE INDUSTRIEL: UN COLLOQUE

«De l'industrie au patrimoine industriel: transformation et imagination tel est le thème du colloque», qui aura lieu du 29 mai au 2 juin prochains, successivement à Montréal et à Ottawa. Ce colloque est organisé par le Comité international pour la conservation du patrimoine industriel (TICCIH) et la Société canadienne de l'héritage industriel (SCHI). On souhaite explorer les questions reliées aux témoignages livrés par la désindustrialisation et qui seront significatifs du patrimoine industriel du XXI^e siècle. Pour de plus amples renseignements, s'adresser auprès du Secrétariat du colloque au Musée des sciences et de la technologie à Ottawa, en composant le (613) 991-6705 ou le (613) 991-3081.

PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE



L'Ordre des architectes du Québec a procédé récemment au dévoilement des lauréats des prix d'excellence en architecture pour l'année 1993. Parmi les cent projets soumis, outre le grand prix en architecture remis au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal



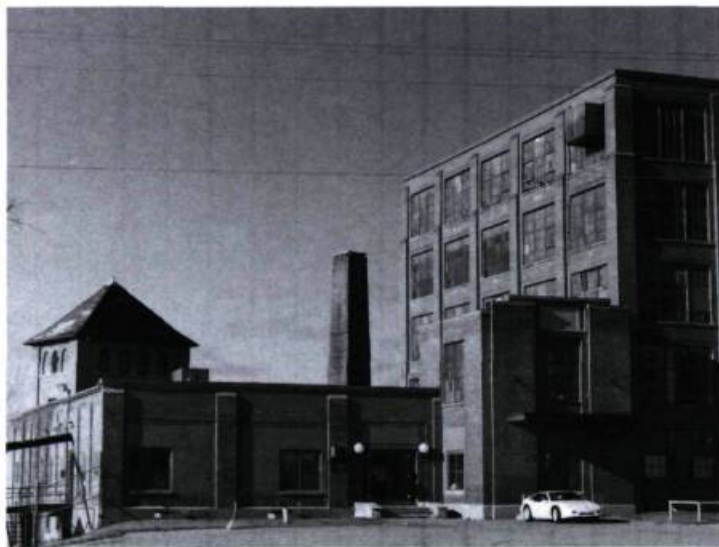
de Pointe-à-Callière, cinq réalisations ont reçu le prix d'excellence, tandis que onze autres ont eu droit à une mention.

Les prix d'excellence ont été remis aux usines de traitement des eaux usées de la Communauté urbaine de Québec (catégorie «Architecture industrielle»), au 1250, boulevard René-Lévesque à Montréal (catégorie «Architecture commerciale»), à la résidence de Bullion à Montréal (catégorie «Architecture résidentielle unifamiliale»), aux habitations Saint-Hubert à Montréal (catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitation»)

ainsi qu'à l'aménagement des secteurs est et ouest du Vieux-Port de Montréal (catégorie «Design urbain»).

Les mentions ont été accordées au pavillon Jean-Noël-Desmarais du Musée des beaux-arts de Montréal, au chalet d'accueil Saint-Laurent du parc régional du Bois-de-Liesse, à la nouvelle tour de contrôle de l'Aéroport international de Montréal à Dorval, à la maison des éclusiers au Vieux-Port de Montréal, au Théâtre Capitol à Québec, à la résidence Saint-Ambroise à Montréal, à l'agrandissement de la résidence Désourdy à Bromont, aux habitations de Rouen à Montréal, aux Courts de Coubertin à Montréal, à l'Espace maskoutin de Saint-Hyacinthe et au parachèvement des îles des Moulins à Terrebonne.

UN SITE HISTORIQUE INDUSTRIEL À SAUVEGARDER



À Saint-Jérôme, au seuil des Laurentides, une autre bataille s'engage pour conserver un élément important du patrimoine industriel.

Il s'agit cette fois de l'ancienne usine Dominion Rubber, la fabrique de caoutchouc comme on l'appelait à la fin du siècle dernier. Ce bâtiment, construit en 1897, demeure solide et réutilisable à d'autres fins. Situé au centre-ville, l'édifice constitue le dernier rappel de l'essor industriel

que la ville a connu au début du siècle, surtout depuis la disparition de la célèbre Regent Knitting.

Ailleurs au Québec, plus particulièrement à Valleyfield, à Sherbrooke et à Trois-Rivières, les anciennes usines ont été converties soit en centre commercial, en édifice communautaire, en hôtel de ville ou en immeuble à logements. L'utilisation de ce site historique pourra contribuer à revitaliser le centre-ville et faire partie d'un

plan d'ensemble de la municipalité. C'est pourquoi, aussitôt connue la décision des propriétaires de procéder à sa démolition, le milieu culturel a dénoncé le projet.

Depuis, la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord et le Conseil de la culture des Laurentides ont entrepris différentes démarches auprès des groupes de promoteurs et du Gouvernement du Québec afin d'étudier des options en vue de la réutilisation de ce site. De plus, une étude environnementale sur la qualité du sol est en cours et le dépôt du rapport est prévu pour février.

Cette bataille pour la conservation de ce site historique industriel n'est pas sans rappeler les luttes passées. Mentionnons la restauration du vieux Palais de justice, transformé en Maison de la culture, et qui fait aujourd'hui l'orgueil de tous les citoyens.

Un dossier à suivre pour la population de Saint-Jérôme et toutes les personnes préoccupées par notre patrimoine industriel.

Sylvain Valiquette
Conseil de la culture des Laurentides

«LES JOUETS ET LA TRADITION MODERNISTE»

Le Centre canadien d'architecture présente jusqu'au 1^{er} mai prochain l'exposition «Les jouets et la tradition du moderniste». Parmi les jouets exposés, bon nombre sont l'œuvre de figures majeures du mouvement moderne tels Bruno Taut, Josef Hoffmann et Charles Eames.

Les idées novatrices des architectes modernes ont été déterminantes pour les fabricants de jouets, qui se sont par ailleurs largement inspirés des concepts architecturaux. L'exposition comporte quatre volets distincts: les innovations, les modèles transitoires, le modernisme mis en application et le modernisme actuel.

Le Centre canadien d'architecture est situé au 1920, rue Baile à Montréal. Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 939-7000.

L'Association des propriétaires et amis des maisons anciennes (APMAQ) a honoré ses lauréats pour l'année 1993. Décernés à des personnes engagées dans la conservation du patrimoine, les trois prix viennent souligner l'excellence du travail qu'elles ont accompli.

Le **prix Robert-Lionel-Séguin** a été décerné à M^{me} France Gagnon Pratte. Âme dirigeante du Conseil des monuments et sites du Québec et des Éditions Continuité, M^{me} Gagnon Pratte est consultante et historienne d'architecture à Québec depuis 1980. Porte-parole de la coalition pour



M^{me} France Gagnon Pratte.

Photo: Jean-Yves Michaud

la sauvegarde du Vieux-Port de Québec depuis 1988, elle est l'auteure de plusieurs ouvrages, notamment *Le Château Frontenac, cent ans de vie de château*, paru l'an dernier aux Éditions Continuité. Lors de la remise du prix, l'historien Michel Lessard a brièvement relaté la carrière de la récipiendaire qu'on dit «redoutée des promoteurs immobiliers et reconnue pour montrer les dents chaque fois que le pic des démolisseurs rode

dans la ville.»

Le **prix régional** a été remis à M. Denis Roy. En collaboration avec sa compagne, Geneviève Simard, M. Roy restaure depuis maintenant dix ans le 1, rue Guénette à Lévis. Ce prix vient souligner les efforts qu'il déploie afin de sensibiliser sa communauté à la question du patrimoine.

Quant au **prix de mérite**, il a été attribué à Roger et Françoise Arsenault, membres de l'APMAQ depuis ses débuts. Ce prix leur a été accordé pour la restauration de leur maison de Sainte-Flavie.

RALLYE DE VILLE EN FÊTE

Jusqu'au 6 mars prochain, partez à la découverte des musées et des centres d'interprétation! Le rallye de ville en fête, qui s'adresse à toute la famille, permet d'apprivoiser l'architecture et le charme de l'époque victorienne.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui en communiquant avec le responsable d'un des organismes suivants: le Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec (691-4606), la maison Henry-Stuart (647-4347), la maison François-Xavier-Garneau (692-2240), le Musée de la civilisation (643-2158) ou encore la Place-Royale (543-2158). Venez visiter des lieux enchanteurs et courez la chance de gagner une fin de semaine de rêve! Le tirage aura lieu le 6 mars 1994.

LANCEMENT DE CONTINUITÉ À MONTRÉAL

Le lancement du magazine *Continuité* (n° 57-58) sur l'éducation au patrimoine s'est déroulé en novembre dernier au Musée d'histoire et d'archéologie de Montréal de Pointe-à-Callière.

Ce numéro double, qui a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme, se veut une exploration de la mise en valeur de notre identité et met l'accent sur le développement et les enjeux reliés à cette forme de transmission du patrimoine. Nous tenons à remercier les responsables du Musée de Pointe-à-Callière pour la qualité de leur accueil.

COURRIER

À propos du texte sur La Gorgendière signé par France Gagnon Pratte (*Continuité*, n° 57-58).

Madame,

Par la présente, nous désirons vous faire part de nos commentaires relativement aux quelques lignes consacrées à la maison La Gorgendière et à place Royale dans la lettre mentionnée en rubrique¹.

Nous devons vous souligner que nous partageons entièrement votre premier objectif, soit accroître la vie de quartier en privilégiant l'habitation résidentielle et des commerces de service. Déjà propriétaire de 33 logements répartis entre douze maisons à place Royale, nous cherchons à consolider cette fonction. En fait, toutes nos unités locatives disponibles sont actuellement occupées, sauf une unité dans la maison Domptail, qui doit demeurer libre en prévision de la restauration.

Dans cette perspective, le premier lot d'immeubles à restaurer prévoyait cinq nouveaux logements, soit trois à la maison La Gorgendière, un à la maison Canac et un à la maison Paradis. L'insuffisance des budgets alloués a empêché le parachèvement de ces maisons ainsi que celui de la maison Louis et Gervais Beaudoin.

Par contre, à la maison Paradis, le logement est maintenant habité. On y retrouve également une pharmacie, ce qui répond précisément aux besoins maintes fois exprimés par les résidents.

Nous espérons que ces précisions vous permettront de compléter votre information et nous demeurons à votre entière disposition si vous souhaitez recevoir de plus amples informations.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Huguette Bailly Lallouz

Vice-présidente, financement et administration
SOGIC

1. Lettre du 10 août 1993 à M. Robert Garon.

L'éducation: apprécié

It is (*Continuité* n° 57-58) a wonderful issue full of optimism and achievement. It is remarkable to witness the activity of young people. It surely means that what you (Mrs. Gagnon Pratte) have achieved will go on and on...

John Bland
professeur émérite
d'architecture
Université McGill

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la dernière édition du magazine *Continuité* (n° 57-58). Le mont Tremblant est devenu le premier parc provincial du Québec en 1894 et non en 1984 (p. 30). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser.



Carmen Gill-Casavant

Récipiendaire du prix Gérard-Morisset



Le prix Gérard-Morisset, la plus haute distinction accordée par le Gouvernement du Québec dans le domaine du patrimoine.

Dès le premier regard, aux premiers mots échangés, on se sent littéralement enveloppé par le charisme de Carmen Gill-Casavant. Derrière cette impression de calme et cette grande simplicité, lorsque les premiers mots d'usage laissent place à la profondeur, c'est la passion de toute une vie qui se dévoile. On voit alors se dessiner des images d'un autre temps et l'histoire, celle que l'on dit nôtre, prendre une toute autre couleur.

Elle en a long à dire sur son peuple, sur les étiquettes qu'on lui a accolées sans même prendre la peine de l'écouter. Mais ce silence des Amérindiens, elle a décidé de le rompre, en douceur, de façon pacifique.

Dixième d'une famille de onze enfants, Carmen Gill-Casavant a passé la majeure partie de sa vie à Mashteuiatsh (Pointe-Blue), une réserve en bordure du lac Saint-Jean. La communauté qui l'a vu grandir se composait de Montagnais, nomades pour la plupart qui, de saison en saison, arpentaient la forêt. Entre ces périples, plusieurs rendaient visite à la famille Gill, sédentaire, pour lui raconter leur épopée.

Dans sa demeure, une petite fille silencieuse et discrète boit avidement les paroles des voyageurs. Elle deviendra la gardienne de cette mémoire.

Déjà, à l'adolescence, la jeune fille est sensible à la manière dont les aînés utilisent les ressources de la nature pour fabriquer les objets usuels. Puis, plus tard, quand elle se rend compte qu'ils échangent ces trésors pour quelques dollars aux touristes en mal d'exotisme, c'est une blessure, une déchirure qu'elle ressent au fond d'elle-même.

C'est alors que germe lentement l'idée d'un musée. Avant que le projet ne se concrétise, Carmen Gill deviendra M^{me} Gill-Casavant, séjournera aux États-Unis et donnera naissance à trois enfants. Puis, elle revient chez elle, à Mashteuiatsh, et entreprend ce qui va devenir l'œuvre de toute une vie.

METTRE UN MUSÉE AU MONDE

Elle prend alors le bâton du pèlerin pour convaincre d'abord les Amérindiens, artisans et aînés de la richesse qu'ils avaient entre les mains, puis les fonctionnaires et les conservateurs de l'importance de sauvegarder les patrimoines des Premières Nations.

Avant que le Musée ouvre ses portes, M^{me} Gill-Casavant a tenu à susciter la rencontre entre les aînés et les artisans d'aujourd'hui. «Il fallait amener les artisans à reconnaître leur valeur et l'importance du travail bien fait en respectant les techniques ancestrales. Il fallait aussi amener les aînés à me faire confiance, à les rassurer pour qu'ils livrent leurs secrets en toute quiétude.»

«Les Amérindiens ont une culture très profonde. Ils s'expriment à leur manière. Vous savez, on n'a pas toujours à portée de la main un pinceau ou une toile; chez nous, ce sont les pierres, l'écorce, le bois qui servent de médium.» Comme tout est tiré de la nature, rien n'est conservé, tout retourne à la terre. Il n'était donc pas uniquement question de conservation et de restauration des objets, mais aussi et surtout de conservation des techniques.

C'est ainsi que Carmen Gill-Casavant a proposé de nouvelles avenues à la muséologie en ouvrant les mentalités des conservateurs à la perpétuation des savoir-faire. Pour elle, le patrimoine ce n'est pas uniquement des objets exposés en vitrine. C'est une matière qui bat. Et ici, ce sont principalement les aînés, les véritables détenteurs d'un immense patrimoine vivant et les éducateurs des générations montantes que sont les monuments.

En 1977, son rêve se concrétise: le Musée amérindien de Pointe-Blue lève le voile sur la culture de son peuple. Elle lui a donné une âme, un cœur, une chaleur, une personnalité que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. À plusieurs égards, c'est la notion de muséologie elle-même qu'elle modifie en imposant, avec tact et détermination, sa vision du patrimoine et de son rôle dans le développement culturel du Québec.

«Le Musée est bâti par et pour les Amérindiens. Longtemps, nous avons laissé les gouvernements se faire porte-parole de notre culture. Cette époque est révolue. Nous sommes des Amérindiens modernes et maintenant nous sommes capables de dire qui nous sommes vraiment», explique-t-elle.

LE SENTIMENT DU DEVOIR ACCOMPLI

«J'ai mis le Musée au monde, je l'ai amené à l'adolescence et maintenant, il doit voler de ses propres ailes. J'ai donné ce que je pouvais donner au Musée et je pense qu'il est temps que je cède ma place aux jeunes.» À ceux-ci, elle dit: «Osez! la culture amérindienne doit se tenir droite. Soyez fiers de votre passé et de ce que vous êtes devenus!»

En toute simplicité et sans artifice, Carmen Gill-Casavant a su s'imposer de plusieurs façons. D'abord comme femme, en se débrouillant pour acquérir un maximum de connaissances qui, à l'époque, n'étaient pas facilement accessibles. Elle a dû aussi, et ce n'est pas négligeable, lutter pour faire accepter le fait d'être mariée à un non-autochtone.

Comme autochtone, elle a su se faire apprécier pour sa connaissance profonde et son respect de la culture amérindienne sans, pourtant, avoir vécu la vie traditionnelle. Son courage, sa détermination et sa persévérance lui ont permis de convaincre les gens qu'on ne faisait pas mourir la culture dans les musées, mais qu'au contraire, c'est en la conservant et en la protégeant qu'on assurera sa survie. Cette vision lui aura d'ailleurs valu, en 1985, le prix du mérite de la Société des musées québécois pour sa contribution à la muséologie québécoise et, en 1992, le prix Pratt et Whitney, carrière 1992.

Si, aujourd'hui, les Amérindiens occupent une place importante dans la muséologie, si les musées se préoccupent de plus en plus de leur patrimoine, et si les gouvernements manifestent la même ouverture, c'est grâce au travail exceptionnel de M^{me} Gill-Casavant. Elle a été à plusieurs égards une visionnaire et son engagement aura contribué à stimuler le développement culturel des peuples autochtones.

Source: Brochure des prix du Québec 1993.

